



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

**Cabinet**

*Section de la communication interministérielle*

Papeete, le 23 octobre 2018

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Ouverture du séminaire des déléguées communales du centre  
d'information sur les droits de femmes et des familles**

M. Christophe DESCHAMPS, directeur de cabinet, représentant le Haut-commissaire de la République, a participé ce matin, aux côtés de Mme Isabelle SACHET, Ministre de la famille et des solidarités, à l'ouverture du séminaire des déléguées communales du centre d'information sur les droits de femmes et des familles (CIDFF), venues de l'ensemble des archipels. Ce rendez-vous qui a lieu tous les deux ans, est l'occasion de faire le point sur les actions menées et de partager les bonnes pratiques.

Lors de la cérémonie d'ouverture du séminaire, M. Christophe DESCHAMPS a salué l'engagement des déléguées communales dans la lutte contre les violences et l'accompagnement quotidien des femmes, dans différents domaines, notamment le soutien à la parentalité, l'éducation à la citoyenneté et l'insertion professionnelle.

Il a également rappelé l'importance du travail partenarial qui est mené entre l'Etat et le Pays avec les associations pour faire reculer les violences intrafamiliales.

En effet, malgré des chiffres de la délinquance en Polynésie française relativement stables, les violences intrafamiliales restent un sujet préoccupant et nécessitent la mise en œuvre d'actions au niveau local. C'est le rôle des déléguées communales du CIDFF qui agissent directement auprès des familles pour faire changer les comportements. Actrices de terrain, les déléguées constituent ainsi un relais local des politiques de prévention à Tahiti mais aussi dans les îles éloignées grâce à un réseau de veille et de permanence.

Le CIDFF s'est d'ailleurs beaucoup investi dans la prévention de la délinquance en participant activement aux groupes de travail consacrés à la lutte contre les violences intrafamiliales et contre les addictions, qui ont permis la concrétisation de deux actions du plan de prévention de la délinquance 2016-2017 : la mise en œuvre du dispositif « Téléphone grave danger » en 2017 ainsi que le traitement des mains courantes et des procès-verbaux en matière de violences intrafamiliales.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)